

29/09/2026

Franck Dhersin élu président du GART, Catherine Trautmann devient première vice-présidente

Réunis en Assemblée générale ce 29 septembre 2026 à Paris, les adhérents du GART ont élu Franck Dhersin à la présidence de l'association. Catherine Trautmann l'accompagnera dans cette nouvelle mandature en qualité de première vice-présidente. Autour d'eux, un Conseil d'administration largement renouvelé aura la responsabilité de porter la voix des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et une nouvelle feuille de route pour les six prochaines années.

Une nouvelle gouvernance pour représenter toute la diversité des AOM

À l'issue de son Assemblée générale, réunie ce mardi 29 septembre à Paris, l'association a élu Franck Dhersin, sénateur du Nord et représentant du Syndicat mixte des mobilités des Hauts-de-France, à sa présidence. Il succède à Louis Nègre, qui présidait le GART depuis 2014.

« Je remercie nos adhérents pour leur confiance et je tiens avant tout à saluer Louis Nègre pour tout le travail accompli pendant douze années à la tête du GART. Prendre aujourd'hui la présidence de cette belle association est un honneur, mais aussi une responsabilité que je mesure pleinement. Les défis qui nous attendent sont nombreux et les attentes autour des mobilités du quotidien n'ont jamais été aussi fortes. Avec Catherine Trautmann, notre Conseil d'administration, notre équipe permanente et les adhérents du GART, je veux porter une parole forte et utile pour nos territoires. Nous ouvrons ensemble une nouvelle page, avec cette conviction que les AOM doivent disposer des moyens d'agir à la hauteur des besoins de nos concitoyens », Franck Dhersin, président du GART.

Catherine Trautmann, maire de Strasbourg et présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, devient première vice-présidente du GART : *« Je suis très heureuse de m'engager aux côtés de Franck Dhersin dans cette nouvelle étape de la vie du GART. Notre responsabilité collective sera de faire entendre la diversité des territoires et de porter auprès de l'État des propositions ambitieuses pour donner aux mobilités du quotidien les moyens dont elles ont besoin. »*

Cette nouvelle gouvernance s'appuiera sur un Conseil d'administration composé de 48 élus représentant l'ensemble des autorités organisatrices de la mobilité :

- 1 représentant des syndicats mixtes SRU ;
- 2 représentants des départements ;
- 8 représentants des régions ;
- 9 représentants des AOM de moins de 100 000 habitants ;
- 11 représentants des AOM de plus de 300 000 habitants ;
- 17 représentants des AOM comprises entre 100 000 et 300 000 habitants.

Élus pour trois ans par l'Assemblée générale, les administrateurs incarnent un renouvellement important de l'instance puisque 28 font leur entrée au Conseil d'administration et 14 nouvelles AOM y sont désormais représentées. La composition marque également une progression de la féminisation de l'instance, avec une augmentation de 50 % du nombre de femmes siégeant au Conseil d'administration.

[Le trombinoscope du nouveau Conseil d'administration](#)

Redonner du souffle aux mobilités du quotidien

Cette Assemblée générale a également marqué le lancement de la nouvelle feuille de route du GART pour les six années à venir (2027-2032).

Elle intervient à un moment charnière. Les mobilités du quotidien se trouvent à la croisée de transitions majeures. L'une sociale, qui impose de garantir à chacun un droit effectif à la mobilité et de réduire les fractures territoriales, la seconde écologique, qui nécessite d'accélérer la décarbonation de nos déplacements.

La feuille de route porte cette ambition de redonner aux collectivités les capacités d'agir, refonder le partenariat avec l'État et conforter les AOM dans leur rôle de chefs d'orchestre d'une offre de mobilité toujours plus accessible, plus décarbonée et mieux financée.

4 engagements pour les six prochaines années

Les priorités du GART s'articulent autour de quatre engagements indissociables, qui doivent faire de la mobilité un véritable levier d'équité, de cohésion territoriale et de transition écologique.

- Mieux se déplacer ensemble, pour garantir à chacun une véritable liberté de choix dans ses déplacements, quel que soit son lieu de vie.
- Mieux décarboner ensemble, en développant des alternatives accessibles et adaptées à tous.
- Mieux gouverner ensemble, en confortant les AOM dans leur capacité à agir au plus près des besoins des habitants.
- Mieux financer ensemble, en construisant un modèle durable et prévisible.

[Découvrir notre feuille de route \(2027-2032\)](#)

Avec cette nouvelle gouvernance et cette feuille de route, le GART ouvre une nouvelle séquence de son action et entend faire des six prochaines années un mandat utile pour les mobilités du quotidien et pour les territoires qui les organisent.

L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Alexandre MAGNY

Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
alexandre.magny@gart.org

Mouloud HOUACINE

Directeur de la communication
+33 (0)6 45 51 93 60
mouloud.houacine@gart.org
